



Les Féals Compaings

Les Fidèles Compagnons

Association Loi 1901 n° 0062028491

Compte-Rendu des Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire n° 20002 et 10004 du Dimanche 21 Septembre 2008 à 14H00 tenues Voie Julia - 06110 Le Cannet

STATUT	MEMBRE	PSEUDONYME	TÉLÉPHONE / @ MAIL	Présent	Absent	Diffusion
. Présidente	MOURAREAU Patricia	Dame Esclarmonde de FOIX	06.18.95.15.62 @ les-feals-compaings@neuf.fr	X		X
. Trésorier	MOURAREAU Bruno	Messire Raimond Roger TRENCVEL	06.18.95.09.55 @ ChezBrunoM@aol.com	X		X
. Secrétaire	COUVREUR Pierre	Messire Pierre l'ARTÉSIEN	06.64.68.26.17 @ couvreurpierre@hotmail.com	X		X
	GAVELLI Christiane	Dame Christiane des COLLINES	06.16.09.33.79 @ aucacri@orange.fr	X		X
	PALARUS Maxime	Écuyer Maxime	06.35.24.36.16 @ vadus@hotmail.fr		X (R)	X
	YAP Gwenaël	Messire Gwenaël de ST LIONS	06.85.22.82.18 @ gwenole_28@hotmail.com	X		X
	MOURAREAU Jesse	Éguyer Engoran de MONTÉFROIS	06.13.07.08.88 @ jesse-06@hotmail.fr	X		X
	CARBOU Alain	Maître CARBOU	06.60.63.60.07 @ alain.carbou@orange.fr	X		X
	LUJIC Claude	Dame Odeline	06.13.22.31.10 @ claudelujic@orange.fr	X		X
	FUCHS Sophie	Dame Éléonore	06.81.53.22.49 @ contact@sophie-fuchs.com	X		X
	GUIMBEAUD Francine	Dame Flandrine	06.81.22.21.78 @ guimbeaud.francine@orange.fr	X		X
	NOTAR Alain	Messire Alan de SARTOUX	06.60.17.00.49 @ notar.alain@orange.fr	X		X
	NOTAR Évelyne	Dame Évelyne de SARTOUX	06.81.46.34.16 @ notar.alain@orange.fr	X		X
	PAYEUR Laëtitia	Damoiselle Mélissende	06.13.85.53.40 @ laetitia_payeur@yahoo.fr	X		X

(E) Excusé

(R) Représenté

Page 1 / 5



Les Féals Compaings

Les Fidèles Compagnons

Association Loi 1901 n° 0062028491

Compte-Rendu des Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire n° 20002 et 10004
du Dimanche 21 Septembre 2008

PROCÈS-VERBAL

1 - ORDRE DU JOUR

Les thèmes abordés lors des Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire, de l'association «Les Féals Compaings», qui se sont tenues au Cagnet (06110) le 21 Septembre 2008, sont :

- démission de la secrétaire du Conseil d'Administration – Réélection d'une nouvelle ou d'un nouveau secrétaire,
- demande d'adhésion d'un nouveau membre,
- bilan année 2008,
- respect du règlement intérieur et de la charte,
- motivation des membres pour le Moyen Âge et sur le campement;
- calendrier prévisionnel des manifestations 2009,
- activités sur le campement : définition des rôles,
- projet d'acquisition d'un cheval et d'une nouvelle tente,
- devise de la compagnie,
- présentation de deux nouveaux membres potentiels.

2 - MEMBRES

2.1 – CONSEIL D'ADMINISTRATION

Magali POLARD a démissionné de la compagnie «Les Féals Compaings», ainsi que de son poste de secrétaire au Conseil d'Administration, en date du 12 Septembre 2008 par courrier RAR. Il a donc été procédé au vote d'un nouveau ou d'une nouvelle secrétaire. À titre exceptionnel et en accord avec tous les membres fondateurs, Pierre COUVREUR s'est présenté au poste de secrétaire et a été élu à mains levées, à l'unanimité des voix.

2.2 – NOUVELLE ADHÉSION

Après trois manifestations passées, en tant qu'invité, au sein du campement des «Féals Compaings», Dave LOLLMAN a demandé son intégration dans la compagnie. À l'issue d'un vote à mains levées, tous les membres ont accepté ce nouvel adhérent.



Les Féals Compaings

Les Fidèles Compagnons

Association Loi 1901 n° 0062028491

Compte-Rendu des Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire n° 20002 et 10004
du Dimanche 21 Septembre 2008

Il est entendu que cette adhésion prendra effet à compter de la saison 2009, avec une période d'essai d'un an conformément aux statuts de l'association.

3 - ÉVOLUTION DE LA COMPAGNIE

3.1 – BILAN ANNÉE 2008

Pour une année de démarrage, la saison a été relativement bonne ; les manifestations ont été nombreuses et variées, bien qu'en majorité off. La compagnie axera ses prochaines sorties sur des prestations rémunérées, afin de pouvoir investir dans du matériel et de prendre en charge les frais de route des membres dans le cas de contrats.

Néanmoins, il est impératif de suivre **sérieusement** les règles édictées dans le règlement intérieur et la charte de l'association, afin de présenter aux organisateurs et au public une compagnie structurée et organisée, à savoir :

- respect des membres, les uns envers les autres,
- accueil et courtoisie envers les visiteurs et les autres compagnies,
- interdiction - **absolue** - de fumer dans le périmètre intérieur du campement et dans les tentes,
- interdiction - **formelle** - de consommer des boissons alcoolisées, en journée, dans la limite des heures des manifestations et le dernier jour de la manifestation - **qui plus est pour les combattants** -,
- ne pas mettre en évidence des objets anachroniques, sans rapport avec l'époque représentée - **être toujours, tous, très vigilants sur ce point** -,
- tenue médiévale historique obligatoire - **se conférer aux tenues conseillées par la compagnie** -,
- ordre sur le campement, y compris à l'intérieur des tentes - **visite de la tente par le public** -,
- respecter une certaine discipline (ponctualité et ordre) - **le campement et tous les membres devront être prêts, en tenues médiévales et sans objets anachroniques apparents, 30 minutes avant l'ouverture de la manifestation au public** -,
- interdire - **formellement** - l'accès au campement à toutes personnes extérieures à ce dernier, en tenue ou non - **dans le but principal d'éviter des anachronismes et des risques liés à la sécurité** - ; sauf sur invitation du Président et avec l'accord des autres membres adhérents présents. **Il est cependant possible de faire visiter la tente à des visiteurs, dans la mesure où cette visite est limitée dans le temps**,
- porter (pour les hommes d'armes) les protections minimums obligatoires lors des prestations ayant recours aux armes, à savoir : gambison, cotte de mailles, gantelets, casque - **tout combattant ne portant pas ses protections sera interdit de combat** -. **Des protections supplémentaires pourront être demandées lors des lices : protection des jambes, masque à facial, etc...**,
- participer aux animations, cortèges, fêtes, festivités et marchés médiévaux. **Chaque membre doit se trouver une activité sur le camp en rapport avec le Moyen Âge, voire dans la mesure du possible pouvoir passer d'une activité à une autre (pour palier à une éventuelle absence) et respecter une certaine discipline lors des défilés**,
- être vigilant aux consignes de sécurité au cours des entraînements et des combats - **aucune exception ne sera faite, quelques que soient les combats : épée, bâtons, tir à l'arc, etc...** -.



Les Féals Compaigns

Les Fidèles Compagnons

Association Loi 1901 n° 0062028491

Compte-Rendu des Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire n° 20002 et 10004
du Dimanche 21 Septembre 2008

3.2 – PRÉVISIONNEL 2009

Patricia MOURAREAU a proposé un calendrier prévisionnel pour la saison 2009. Des plaquettes et devis sont en cours d'envoi, afin d'obtenir un maximum de prestations rémunérées. Une douzaine de manifestations sont projetées.

3.3 – PARTAGE DES FRAIS DE DÉPLACEMENT

Lors les déplacements, il serait souhaitable de limiter le nombre de véhicules, afin de réduire les coûts.

Il a été proposé par Alain NOTAR (sujet déjà abordé par Francine GUIMBEAUD), la location d'un véhicule 7 à 9 places, lors des déplacements éloignés, pour minimiser les frais de carburant et de péage et la fatigue du voyage (conduite à tour de rôle). Bien entendu, cette proposition oblige les membres à partir ensemble.

Proposition à étudier pour la prochaine saison.

3.4 – PROJET D'ACQUISITIONS

La compagnie va investir dans une nouvelle tente 4,00 x 4,00 m, afin de pouvoir «loger» tous les membres lors des déplacements et de stocker les effets personnels dans cette dernière, en journée, afin de libérer de la place dans la tente principale pour les éventuelles visites.

Bruno et Patricia MOURAREAU envisagent l'acquisition, à titre personnel, d'un cheval et d'un van nécessaire à son transport dans le cadre de prestations ayant recours à des cavaliers. Les devis contrats seraient, de ce fait, revus à la hausse pour couvrir les frais inhérents au cheval.

3.5 – DEVISE DE LA COMPAGNIE

Il a été adopté à la majorité des membres adhérents présents une devise pour la compagnie : **POTIUS MORI QUAM FOEDARI** (plutôt mourir que de se déshonorer).

L'idée est qu'à l'annonce du nom de notre compagnie, les hommes entonnent «**POTIUS MORI**» et que les femmes répondent «**QUAM FOEDARI**».

De même, lors des défilés, le porte-étendard pourrait «lancer» le nom de la compagnie, afin que les autres compaignons clament la devise.

3.6 – PROJET D'ATELIERS

- Patricia MOURAREAU a émis l'idée d'un atelier de contes moyenâgeux pour enfants. Claude LUJIC se propose de l'animer s'il venait à voir le jour.
- Alain NOTAR a, de nouveau, proposé de développer un atelier couture sur le campement, afin d'avancer dans la réalisation d'éventuelles tenues pour la compagnie et d'expliquer les méthodes de couture médiévales.



Les Féals Compaings

Les Fidèles Compagnons

Association Loi 1901 n° 0062028491

Compte-Rendu des Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire n° 20002 et 10004
du Dimanche 21 Septembre 2008

- Pierre COUVREUR tient à développer son atelier de barbier chirurgien d'une manière plus animée.

3.7 – POSTULANTS

Deux nouveaux postulants, Aurélia et Denis, se sont présentés en exposant leurs motivations pour le médiéval. Aurélia souhaite être femme d'armes (combat à l'épée).

Denis, quant à lui, désire être archer (pratique du tir au longbow depuis un certain temps et au sein de son ancienne compagnie). Il voudrait faire des démonstrations de pénétration de flèches selon les différentes protections ayant existés.

4 - CONCLUSION

L'association «Les Féals Compaings» a procédé à la modification du Conseil d'Administration par l'élection d'un nouveau secrétaire - Pierre COUVREUR -, en raison de la démission de Magali POLARD.

La saison 2008 a été concluante, puisqu'elle a permis aux «Féals Compaings» de se faire un nom dans le monde médiéval et d'obtenir des contacts nécessaires au renouvellement des contrats 2008 et à l'obtention de nouvelles prestations au vu du calendrier prévisionnel 2009.

Néanmoins, tous les membres de la compagnie doivent se motiver pour faire vivre le campement lors des prestations et respecter les règles d'usage au sein de la compagnie ; ceci afin de donner l'image d'un véritable camp de vie médiéval. Pour ce faire, tous les ateliers et stands actuels devront être mis en valeur, tout au long des manifestations, par des animations vivantes et ludiques. De nouveaux ateliers pourraient également voir le jour par la suite.

«Les Féals Compaings» vont faire l'acquisition d'une nouvelle tente pour la prochaine saison et envisage celle d'un cheval (à la charge de Patricia et Bruno MOURAREAU).

La devise des «Féals Compaings» est POTIUS MORI QUAM FOEDARI.

«Les Féals Compaings» ont été rejoints par un nouveau membre : Dave LOLLMAN et sont en discussion concernant les demandes d'adhésions d'Aurélia et Denis FACCIA.

~ * ~ * ~ * ~

Le Président de séance
(nom et signature)
MOURAREAU Patricia

Le secrétaire de séance
(nom et signature)
COUVREUR Pierre

Page 5 / 5